

# LA PHILANTHROPIE PREND SES QUARTIERS AU SEIN DE LA PLACE FINANCIÈRE

## La toute jeune Fondation de Luxembourg facilite l'engagement philanthropique en abritant les fondations créées par des particuliers.

Lors du sommet de Davos en 2008, Matthew Bishop, du magazine *The Economist* et spécialiste de la philanthropie, avait déclaré « qu'une multitude de donateurs fortunés et motivés étaient décidés à changer le monde. Leurs donations ciblées pourraient être l'un des principaux moteurs du changement de notre société ».

Les gens sont de plus en plus préoccupés par l'environnement et la pauvreté dans le monde. Estimant que l'équilibre de la société passe par un partage des richesses, de nombreux particuliers fortunés pensent pouvoir amorcer un changement social par leur engagement philanthropique. Bien qu'elle ait freiné la collecte de dons, la crise économique a clairement amplifié les répercussions de ce changement de comportement. En temps de crise, s'investir dans une action philanthropique est perçu comme un moyen d'adopter un comportement responsable.

### Une demande de conseil de plus en plus forte en matière de services philanthropiques

Pour les banques luxembourgeoises actives dans la gestion privée, l'un des enjeux consiste à accompagner les projets philanthropiques de leurs clients fortunés (les *HNWI* ou *High Net Worth Individuals*). Ceux-ci sont en effet nombreux à vouloir s'investir dans un projet philanthropique mais ils manquent d'informations pratiques. De leur côté, leurs conseillers financiers évoquent rarement le sujet, par manque de connaissances.

Scorpio Partnership, une société de conseil spécialisée en gestion patrimoniale, a récemment mené une enquête sur la philanthropie auprès des *HNWI*. D'après les résultats, 60% des personnes interrogées pensent que d'ici cinq ans, la philanthropie constituera l'un des services stratégiques des conseillers financiers, et 90% d'entre elles souhaiteraient recevoir des conseils dans



ce domaine. La plupart des personnes interrogées indiquent toutefois que leurs conseillers financiers ne se sentaient pas à l'aise pour parler de ce sujet.

### Un intermédiaire entre la sphère financière et le monde caritatif

Créée par l'État luxembourgeois et l'Œuvre Grand-Duchesse Charlotte, la Fondation de Luxembourg se veut une passerelle entre la sphère financière et le monde caritatif. Elle joue un rôle d'intermédiaire entre les banques, les cabinets d'avocats et les notaires, qui sont en relation directe avec leurs clients, et les organisations et projets à soutenir, au Luxembourg comme à l'étranger. En particulier, la Fondation peut :

- Aiguiller les donateurs potentiels vers des projets et les aider ultérieurement à évaluer l'impact de leur action ;



- Offrir une structure de fondation « parapluie », qui permet aux clients de structurer leurs engagements philanthropiques à long terme sans avoir à créer de fondation privée, un processus long et coûteux.

Chaque fondation ainsi abritée dispose d'un compte propre et de rapports financiers annuels et a son propre comité de direction, la Fondation de Luxembourg se chargeant de l'administration, de la comptabilité et du marketing. Les donateurs peuvent ainsi créer leur propre structure et bénéficier de tous les avantages d'une

fondation tout en minimisant le coût et les démarches administratives qu'implique généralement la création d'une structure de ce type.

#### Soutien de l'État

La Fondation de Luxembourg s'inscrit dans le cadre d'une initiative gouvernementale visant à promouvoir la philanthropie, annoncée par le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker dans sa déclaration sur l'état de la Nation le 22 mai 2008. A l'époque, trois mesures avaient été annoncées : la création de la Fondation, une réforme en profondeur de la fiscalité qui fait du Luxembourg l'un des pays européens les plus avancés en matière de fiscalité des donations, et une évolution de la législation visant à simplifier les procédures d'autorisation.

Aujourd'hui, les philanthropes sont le plus souvent des citoyens du monde dont l'action s'étend à plusieurs pays. La neutralité du Luxembourg, sa situation au cœur de l'Europe et surtout, sa concentration d'experts internationaux en matière juridique, fiscale et financière, sont autant d'arguments qui devraient inciter les philanthropes du monde entier à établir leur fondation au Grand-Duché.

**Tonika Hirdman, Directrice générale, Fondation de Luxembourg**